ACADÉMIE IMPERIALE DE MÉDECINE.

RAPPORT OFFICIEL

SUR L'ANALYSE

DE L'EAU MINÉRALE DE VICHY, SOURCE DE St-YORRE,

Autorisée du Gouvernement et exploitée sous son contrôle.

Séance du 23 avril 1861.

M. O. Henry, au nom de la Commission des Eaux minérales, qui est composée de MM. Mélier, Pâtissier, Poggiale, Civiale, et de lui, donne lecture du rapport suivant :

« En 1854, sur la demande de M. Larbaud, pharmacien à Vichy, l'Académie de médecine était invitée à faire analyser, dans son laboratoire, les échantillons expédiés en bonne forme de l'Eau minérale provenant de suintements apparaissant de temps immémorial à Saint-Yorre, dans la plaine dite des Boulets, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter cette eau *au point de vue médical,* après l'avis qu'aurait émis à ce sujet ce corps savant. L'analyse ayant démontré que l'Eau de Saint-Yorre *avait la plus grande analogie avec les principales Eaux de Vichy, et qu'elle était minéralisée comme elles par l'acide carbonique libre* en grande quantité, par les *bicarbonates alcalins terreux,* etc., l'autorisation d'exploiter comme eau minérale fut accordée à M. Larbaud. Mais comme cette eau n'avait pas été captée et venait suinter naturellement à la surface du sol, on demanda que le bénéfice de cette décision fût ajourné jusqu'à ce que les captages l'eussent bien garantie de toutes les infiltrations d'eaux étrangères, pour que l'eau minérale fût administrée aux malades dans sa pureté primitive.

» Les travaux de captage sont exécutés depuis longtemps déjà, et ils sont parvenus à établir les tubes à 7 mètres environ de profondeur, sur une roche calcaire, d'où émerge directement l'eau minérale pure par deux griffons : l'eau qu'ils débitent, en jaillissant à un mètre au-dessus du sol, donne, avec celle d'un puits voisin foré, fournissant la même eau minérale (quoique un peu plus ferrugineuse seulement), un produit de 9,600 litres à peu près par vingt-quatre heures. Cette eau minérale, qui coule dans des vasques en pierre de taille

Prix de l'Eau de Vichy, source de St-Yorre :

40 centimes la bouteille

tout emballée en gare de Vichy, par caisse de 50 bouteilles, expédition contre remboursement.

NOTA ESSENTIEL : Ne pas confondre l'*Eau de Vichy* de la *Source minérale naturelle de St-Yorre,* avec celle du *puits artésien dit d'Abrest,* que M. Cazeaux aîné exploite à Paris et à Vichy (*quai des Célestins*), sous le nom de *Source Larbaud.* — S'adresser, pour éviter toute surprise, à M. N. LARBAUD, pharmacien, rue Montaret, n° 8, à Vichy.

élégantes, placées dans le jardin de l'Établissement, marque 10°,5; elle est limpide, très-gazeuse, et dépose sur son parcours un produit rouge, ocracé, assez abondant. Aujourd'hui, les sources sont dans les meilleures conditions pour leur exploitation médicale.

» Comme l'avait déjà reconnu M. Bouquet dans un mémoire publié en 1860, qui vient faire suite à son beau travail d'ensemble sur les eaux du bassin de Vichy, l'eau obtenue maintenant très-pure a donné à l'analyse une supériorité réelle en acide carbonique et en sels minéralisateurs sur la première analyse, faite en 1855 à Paris. C'est cette eau qui, puisée avec tous les soins possibles et expédiée convenablement, a fourni par l'analyse la composition suivante établie sur 1,000 grammes de liquide, savoir :

Acide carbonique libre.	1 485
Bicarbonate de soude	4 820
— de potasse..	0 330
— de chaux.	0 690
— de magnésie	0 268
— de lithine.	indiqué.
— de strontiane.	indiqué.
— de protoxyde de fer (avec manganèse.	0 010
Sulfate de soude (calculé hanydre). . .	0 042
Chlorure de sodium.	0 550
Silicate alcalin..	0 060
Iodure.	indices.
Borate, phosphate.	indiqués.
Principe arsenical (arséniate alcalin). . .	sensibles.
Matière organique de nature bitumineuse. .	indiquée.
	8 255

» L'Eau qui nous occupe se débite à Vichy sous le nom d'Eau de Vichy, *Source Saint-Yorre,* comme celle d'Hauterive, *dite Eau de Vichy (Source d'Hauterive),* et elle vient prendre sa place à côté des autres sources de cette localité; elle est très-riche en acide carbonique, en bicarbonates alcalins, et contient aussi tous les autres éléments minéralisateurs. *L'absence presque complète des sulfates* que nous avons reconnue dans les échantillons expédiés récemment, *présentera un avantage pour la conservation de l'eau en bouteilles, celui de ne pas se sulfurer, ainsi que cela arrive souvent aux autres eaux de Vichy,*

lorsqu'il se trouve dans les verres quelques matières organiques en contact avec elles.

» Cette eau est donc, nous le répétons, dans les meilleures conditions pour être exploitée comme Eau minérale naturelle ; aussi nous n'hésitons pas à vous proposer, Messieurs, de répondre à M. le ministre qu'*il y a lieu de confirmer l'autorisation, déjà donnée en* 1855, *d'exploiter la Source naturelle de Saint-Yorre*, et d'accorder, en outre, celle d'exploiter l'eau fournie par le puits foré voisin, qui offre, on peut le dire, la même composition chimique, et dont le produit vient s'ajouter à celui de la première.

Lu et adopté en séance, le 23 avril 1861.

Ce rapport, auquel l'Académie tout entière a donné sa haute approbation, exprime, au point de vue de l'histoire et de la science, des vérités qui ne pouvaient être goûtées de ceux dont elles venaient déjouer les misérables calculs. Aussi les attaques les plus diverses ont-elles été tour à tour dirigées contre ce document officiel. Ces attaques ont fini par tourner à la confusion de leurs auteurs, ainsi qu'il convenait de l'espérer.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Toutes les eaux minérales du bassin de Vichy ont une origine commune : « Leur identité de composition, dit M. Bouquet, ne laisse guère de doute à cet égard (1). » Elles sont fournies par quelques sources qui viennent

(1) *Tableau comparatif de la richesse minérale des sources naturelles du bassin et de leur température.*

(Bouquet, *pages* 19, 128, 129 *et* 252.)

DÉNOMINATION DES SOURCES.	SAINT-YORRE.	CÉLESTINS.	HOPITAL.	GRANDE-GRILLE.
Acide carbonique libre	1,333	1,049	1,067	0,908
Bicarbonate de soude	4,881	5,103	5,029	4,883
— de potasse	0,233	0,315	0,440	0,352
— de magnésie	0,479	0,328	0,200	0,303
— de strontiane	0,005	0,005	0,005	0,303
— de chaux	0,514	0,462	0,570	0,434
— de protoxyde de fer	0,010	0,004	0,004	0,004
— de protoxyde de manganèse	traces.	traces.	traces.	traces.
Sulfate de potasse	0,271	0,291	0,291	0,291
Phosphate de soude	traces.	0,091	0,046	0,130
Arséniate de soude	0,002	0,002	0,002	0,002
Borate de soude	traces.	traces.	traces.	traces.
Chlorure de sodium	0,518	0,534	0,518	0,534
Silice	0,052	0,060	0,050	0,070
Matière organique bitumineuse	traces.	traces.	traces.	traces.
Totaux	8,298	8,244	8,222	7,914
Température	12°,3	14°,3	30°,8	41°,80

jaillir d'elles-mêmes, à la surface du sol, et que, pour cette raison, on désigne sous le nom de *sources naturelles*, et par un grand nombre de puits forés plus ou moins profondément, qu'on a appelés *sources artificielles ou artésiennes*.

Les sources naturelles, sur lesquelles est basée l'antique réputation des eaux de Vichy, sont au nombre de six :

La source Lucas et le Puits-Carré, qui sont consacrés exclusivement au service des bains, et les sources de l'Hôpital, de la Grande-Grille, des Célestins et de Saint-Yorre, spécialement usitées en boisson sur les lieux, ou à domicile. Cette dernière source est située à 6 kilomètres de Vichy, sur la rive droite de l'Allier, à proximité de la route de Nîmes. Elle est la plus *froide* des eaux du bassin de Vichy, et conséquemment *la moins altérable par le transport*. C'est ce qu'ont mis hors de doute les belles expériences faites par M. Bouquet sur toutes les eaux de Vichy, sur place et à Paris, et qui sont consignées dans le tableau suivant, que nous extrayons de son excellent livre (page 171). *(Voir aussi la page suivante.)*

DÉNOMINATION DES SOURCES.	ACIDE CARBONIQUE à la source.	ACIDE CARBONIQUE après le transport.	PERTES par le transport.
Bassin de Vichy.	gr.	gr.	gr.
Source de Saint-Yorre.....	4,957	4,904	0,053
Célestins.....	4,705	4,654	0,051
Hôpital.....	4,719	3,797	0,922
Grande-Grille.....	4,418	3,725	0,493

NOTA. Il demeure ainsi prouvé que de toutes les eaux minérales naturelles du bassin de Vichy, employées en boisson, c'est celle de Saint-Yorre qui renferme le plus de gaz acide carbonique, *soit sur les lieux, soit après le transport*. C'est aussi la fontaine qui, dans les mêmes circonstances, tient en dissolution le plus de principes ferrugineux. Ces données que nous empruntons à un ouvrage entrepris sous les auspices de l'administration supérieure, qui a été couronné par l'Institut de France, et les soins tout particuliers que nous donnons à nos expéditions, seront appréciés des médecins, des pharmaciens et des malades.

N. LARBAUD,

Ex-Pharmacien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris membre de la Société d'agriculture de l'Allier et du Comice agricole de Lapalisse.

Clermont-Ferrand, typ. MONT-LOUIS.